



47/2023

MAIRIE



Lit-et-Mixe

# Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LIT ET MIXE, dûment convoqué le vingt juillet 2023, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de LIT ET MIXE, sous la présidence de M. Gérard NAPIAS, Maire.

**PRESENTS :** Mme M.J RUSKONE - M. J.WATIER - M.D.DUFAU - M. S. LABAT - Mme L. LESBATS - M. T. LAMARQUE - Mme E. TROUILLET - Mme I. DUPONT - M. F.PEHAU - M. C VIGNEAU - M. G NAPIAS - Mme C GUILLET - Mme I LESBATS - M G VILLENAVE

**ABSENTS :** Mme V. DOUET, Mme S. CHAMPILOU, M. T. DEVERT, Mme C. LACOSTE, M S GILBERT excusés

**POUVOIRS :** Mme V. DOUET donne pouvoir à Mme I. LESBATS- Mme S. CHAMPILOU donne pouvoir à M. J. WATIER - M. T. DEVERT donne pouvoir à M. S. LABAT - Mme C. LACOSTE donne pouvoir à M D.DUFAU - M S GILBERT donne pouvoir à M. C VIGNEAU

Mme LESBATS Isabelle est élue secrétaire de séance

**Membres en exercice : 19 Présents : 14 Procuration : 5**

## **OBJET : Création de poste au titre de l'avancement de grade 2023**

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**VU** le code général de la fonction publique et notamment les articles L332 et L422-28

M. le Maire expose que le tableau d'avancement de grade du personnel pour l'année 2023 nécessite la modification du tableau des effectifs de la commune afin de prendre en compte les évolutions de carrières des agents.

Ayant entendu l'exposé de Mme Marie-José RUSKONÉ, le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- de créer un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet à compter du 1er septembre 2023.

Monsieur le Maire est autorisé à signer toutes les pièces concernant la présente délibération

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.*

*Au registre sont les signatures.*

*Pour copie conforme.*

**Le Maire,**

Gérard NAPIAS

